

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 septembre 2021

RESPONSABILITÉ PÉNALE ET À LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE - (N° 4387)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL332

présenté par
Mme Moutchou, rapporteure

ARTICLE 3

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« portant sur les »

le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.